



Compte-rendu du Conseil de l'UFR Lettres et philosophie du
jeudi 6 décembre 2018

Présents : Eric Heilmann Gilles Bousquet, Samir Bajric, Sylvie Fontaine, Jean-Claude Gens, Marie-Ange Fougère, Henri Garric, Virginie Brinker, Jean-baptiste Goussard, Guillaume coqui.

Procuration : Corinne Francois-Deneve à V. Brinker, Richard crescenzo à Sylvie Laigneau, estelle oudot à Sylvie Laigneau

Excusés : Richard crescenzo, estelle oudot.

IATOSS : Maud Lauferon, Philippe Vigneron.

Étudiants : Mathieu Gally, Lean Victor, Gregory Perigot, Stephane Djahanchahi, Sarah Bastien, Tristan Lefort.

Invités : Séverine Blot, Vanessa Besand, Youssef El Hanbali, Claire Despierres, Jérôme Martin, Anne Montmayeur.

Approbation du compte-rendu du conseil du 11 octobre 2018.

Budget de l'UFR

Youssef El-Hanbali (responsable administratif) rappelle les grandes lignes du budget :

- fonctionnement : < 800 ht
- investissement : > 800 ht
- salaires : titulaires + contractuels

Ce qui donne un budget annuel de 90 000 €. Sur ce budget, 2600 € n'ont pas encore été dépensés.

Des besoins en attente ont pu être satisfaits en novembre : PC, vidéoprojecteurs, portables (scolarité, PC pour étudiants handicapés, etc.). Le prochain conseil fera un point plus précis sur le budget.

Henri Garric (doyen de l'UFR) précise qu'il y a une baisse de budget pour les labos dépendant de l'UFR Lettres et Philosophie : l'algorithme de répartition leur est défavorable. La

base de calcul est en effet la note HCERES donnée il y a 6 ans, alors que les évaluations récentes (sur lesquelles il n'y a pas eu de note) nous sont plus favorables.

Éric Heilmann souligne que dans ce calcul il y a des « points chercheurs » différenciés selon les disciplines, et cette partie du calcul est nettement défavorable à nos disciplines. Enfin, les PRAG et doctorants qui participent aux labos ne sont pas pris en compte dans la dotation. La COMUE ne prend en charge que la moitié des frais de déplacement, le reste est pris en charge par les labos. Et la COMUE ne paie sa part que très tardivement (9 mois après). De même la formation doctorale ne prend en charge que la moitié des frais des doctorants, l'autre moitié est à la charge des labos. Éric Heilmann proteste contre le fait qu'il n'y ait pas eu de vraies concertations sur cet algorithme de répartition des budgets recherche.

Henri Garric propose que l'on fasse une demande officielle pour que l'algorithme de calcul des budgets de nos centres de recherche soit revu pour la prochaine année.

Une nouveauté concernant le budget : l'enseignement à distance est désormais intégré dans le budget global, même s'il reste une ligne identifiée « Enseignement à distance » dans le budget. Il y a nécessité de suivre ce budget intégré, avec peut-être la possibilité de financer certains cours supplémentaires (à distance).

Pour l'ensemble du budget, et surtout sur la part fonctionnement et investissement, il faut mieux anticiper les besoins. Une proposition : une base fixe moins importante pour les budgets départements (certains ne dépensent pas l'ensemble de leur dotation) complétée par une dotation supplémentaire sur des projets exprimés.

Youssef El-Hanbali confirme qu'il faut éviter de bloquer des sommes dans les budgets fixes des départements.

La proposition est la suivante : 8 000 € fixes (tous départements) + 10 000 € sur projets.

Éric Heilmann : qu'en est-il des fonds liés à la formation continue ?

Youssef El-Hanbali explique le principe des reliquats prévisionnels, c'est-à-dire, ce qui reste après paiement des frais. Les reliquats (3 800 €) sont arrivés très tardivement. Il contactera le SEFCA bientôt pour éclaircir la partie financière.

Concernant les dépenses encore possibles il rappelle que la date limite des paiements est toujours postérieures à celle des engagements. Les 2 600 euros encore non dépensés devraient donc l'être d'ici la clôture budgétaire.

Henri Garric incite la communauté à réfléchir dès janvier sur les projets pédagogiques et les investissements à faire.

Éric Heilmann nous informe que le CPTC et en moindre mesure le CIMEOS peuvent se retrouver en difficulté pour le financement des déplacements des doctorants. Il faudrait prévoir une réserve, en attendant que les directeurs de labos et doyens arrivent à obtenir mieux pour les budgets des labos.

Henri Garric répond qu'il est difficile de faire un principe du paiement par l'UFR des déplacements des doctorants. Un tel principe pourrait prendre une ampleur que l'on ne pourrait pas assumer.

Youssef El-Hanbali rappelle que le D du LMD (doctorat) est rattaché à l'école doctorale, elle-même financée par la COMUE, l'UFR se concentrant sur Licence et Master et les frais communs (salles, équipements).

Suite à une question posée par Éric Heilmann sur le financement des tutorats, Youssef El-Hanbali donne le chiffre de 11 000 €, pour toute l'UFR.

Éric Heilmann rappelle le besoin d'un accompagnement au second semestre et en fin de cycle pour le suivi personnalisé dans le projet professionnel.

Le budget est voté à l'unanimité.

De même, un vote à l'unanimité est fait sur les modifications de tarifs de la reprographie.

Dates des prochains conseils

7 février (13h), 7 mars [cette date a été modifiée depuis : 27 mars], 2 mai (13h) et 11 juillet.

Claire Despieres propose que certains votes sur les conventions financées sur fonds propre puissent se faire en dehors des conseils.

La proposition est acceptée et Henri Garric suggère que ces votes particuliers puissent se faire à distance (mails).

Vote des conventions

. Virginie Brinker : 55 € pour Radio campus (une heure de post production), dans le cadre du M2 Métiers du livre.

. Claire Despieres :

- partenariat avec SESAM dans le cadre du DU « migrants ». Il s'agit d'une convention avec un organisme de formation

- convention avec l'agence de la francophonie : 14 000 € de don.

L'octroi de ces conventions est voté à l'unanimité.

. agrément des vacataires qui interviennent au centre de formation des infirmiers : voté à l'unanimité

Motion sur l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants extra européens

Claire Despieres rappelle le contexte. Les nouveaux tarifs ne s'appliqueraient pas à l'intérieur d'un cycle, et dans le cas d'un changement de cycle, cela dépendrait de l'uB. Les nouveaux tarifs ne s'appliqueraient pas non plus aux étudiants qui s'inscrivent dans le cadre d'une convention entre universités.

La motion de protestation contre ces nouveaux tarifs, préparée par Henri Garric et d'autres collègues de l'UFR, discutée auparavant par mail puis en séance, est adoptée.

Un prérequis en français et demandé aux étudiants étrangers. Claire Despieres informe que le pôle international a demandé quel était le niveau de français requis. B2 ? C1 ? La question a été posée aux différents responsables de master. Les départements de Philosophie et d'Infocom préfèrent rester sur leurs critères usuels : B2 minimum et traitement au cas par cas. En Sciences du langage et Lettres modernes, le niveau requis sera officiellement C1.

Désignation des assesseurs du doyen

Le doyen souhaiterait que les assesseurs restent encore l'année universitaire suivante. Accord du conseil à l'unanimité.

Nouvel « arrêté Licence" (30 juillet 2018)

Marie-Ange Fougère présente les grandes lignes des discussions au niveau de l'UB sur cet arrêté, discussions et présentations auxquelles elle participe. Y sont évoqués les points suivants :

- contrôle des compétences
- parcours personnalisés
- directeur d'étude pour les trois années
- contrat de réussite pédagogique

Au vu du nombre de réunions prévues, elle souhaite que tous collègues de l'UFR participent, à tour de rôle, à cette réflexion. La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le 22 janvier à 14h. Henri Garric transmettra le premier compte rendu du groupe de travail.

Henri Garric rappelle que les directeurs de labos et les directeurs d'UFR devront présenter les masters de l'UFR dans le cadre du groupe d'animation des domaines de recherche de l'UB. Pour l'UFR, l'axe est "territoire et patrimoine".

Site web de l'UFR

Henri Garric demande l'accès direct (en écriture) au site web de l'UFR à une personne par département.

Youssef El Hanbali rappelle que le grand chantier actuel est celui de l'intranet, au niveau de l'UB d'abord puis décliné dans les UFR et labos. La partie internet public suivra.
